

Relevé de conclusions

Table ronde pour les 20 ans de la loi Handicap

29 mars 2025

Centre social René Barjavel

Introduction

La ville de Vichy et Vichy Communauté s'inscrivent dans une démarche volontariste en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap, en intégrant cette problématique de manière transversale à l'ensemble de ses politiques publiques.

Consciente que l'accessibilité et l'inclusion ne peuvent être limitées à un seul secteur, la municipalité a développé un plan ambitieux touchant à la culture, aux sports, à l'éducation, aux infrastructures, et à la vie sociale. Ce travail s'appuie sur une collaboration étroite avec les acteurs locaux, les associations, et les professionnels concernés. Une attention particulière est portée à la sensibilisation et à la formation des agents municipaux ainsi qu'aux acteurs associatifs et économiques, afin de garantir un accueil adapté et une meilleure prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap.

Dans cette dynamique, une table ronde a été organisée le 29 mars 2025 au Centre Social René Barjavel à Vichy, impulsée par l'engagement de Mme Evelyne Voitellier, adjointe à la mairie de Vichy et M. Frédéric Poisson en sa qualité d'acteur très impliqué dans la thématique du Handicap, et rassemblant divers acteurs du territoire pour échanger sur les avancées, les difficultés et les perspectives d'amélioration.

La réflexion collective a mis en lumière la nécessité d'une approche globale et intégrée, favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les domaines de la culture, du sport, de l'éducation, du monde professionnel et de la prise en charge médico-sociale.

Culture et Sport

Sur le volet de la culture et du sport, il ressort un besoin accru de formation des acteurs associatifs et privés, ainsi que de toutes les personnes amenées à accueillir du public en situation de handicap. L'amélioration de la communication et du référencement des offres accessibles constitue un enjeu clé, notamment par la mise en place d'un agenda partagé des associations et une meilleure visibilité des structures référencées dans le Handiguide.

Par ailleurs, la sensibilisation dès le plus jeune âge est encouragée, afin de promouvoir des pratiques inclusives et d'ancrer cette démarche dans les parcours scolaires et périscolaires. L'accessibilité physique demeure une priorité, avec des efforts en cours pour améliorer les infrastructures et garantir un accueil adapté dans les lieux culturels et sportifs. La question du coût des interventions spécialisées pour les structures a été soulevée, soulignant la nécessité d'un soutien financier accru.

L'engagement de Vichy Culture en faveur de l'accessibilité est notable. Les établissements recevant du public tels que l'Opéra, le Centre Culturel et les Galeries des expositions sont conformes aux normes PMR, avec des places réservées, des sanitaires adaptés et des ascenseurs. De nombreuses interventions ont amélioré l'accès du public et des artistes à l'Opéra, incluant des cheminements extérieurs adaptés, une signalétique claire, des dispositifs podotactiles, des rampes PMR avec visiophone, un ascenseur PMR desservant tous les niveaux stratégiques, des mains courantes et un éclairage renforcé. Un accès PMR dédié aux artistes a été créé. Vichy Culture propose également des dispositifs d'aide auditive lors des spectacles de théâtre et travaille en lien avec des associations comme Le Pont pour l'accueil du public autiste et Trait-d'union Auvergne Handis pour faciliter l'accès aux spectacles. Des perspectives d'amélioration sont envisagées, comme l'augmentation des dispositifs d'aide auditive, la création de nouvelles places de stationnement PMR et la mise en place de sièges PMR démontables à l'Opéra

Les actions menées par le Conservatoire départemental de musique et de danse de Vichy Communauté témoignent également de cet engagement, notamment à travers la mise en place d'un référent handicap et le développement de cours adaptés. Toutefois, des marges de progression subsistent en matière de formation des enseignants et d'accessibilité des infrastructures.

La médiathèque Valéry Larbaud contribue également à l'inclusion en proposant des collections adaptées aux publics en situation de handicap, telles que des livres en gros caractères et des livres audios. Elle a développé un espace « Lire autrement » avec des livres pour enfants ayant des troubles dys, des albums sans texte, des albums tactiles et des livres en Facile à lire et à comprendre (FALC). Un pôle « inclusion » a été mis en place pour développer les services inclusifs, et des animations spécifiques ont été proposées. La médiathèque a également acquis des lecteurs Victor, notamment pour le format Daisy, qui seront prochainement disponibles au prêt. Une prochaine étape consiste à mieux communiquer sur ces services

Des clubs sportifs de Vichy Communauté, en partenariat avec le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), sont engagés dans le développement de pratiques inclusives. Des réussites sont notables, comme l'étoffement de l'équipe de basket adapté de la JAV (Jeanne d'Arc de Vichy Basketball) et l'adaptation d'activités au Tennis Club Creuziérois. Cependant, des difficultés persistent en termes de communication (Badminton Club Vichy Cusset), d'accessibilité des locaux (Volley Ball District Vichyssois), de manque de temps et de matériel (RC Vichy Athlétisme), de problèmes d'infrastructures (La Boule Vichyssoise, Taekwondo Club Vichy) et de manque d'encadrants (La Boule Vichyssoise, Taekwondo Club Vichy). La mutualisation de ressources entre clubs est envisagée comme solution. La Bellerivoise Gymnastique privilégie un accueil inclusif dans ses groupes loisirs et collabore avec l'IME l'Aquarelle. L'inscription au Handiguide est encouragée pour faciliter l'identification des offres de pratique.

Inclusion

Dans le monde scolaire, périscolaire et professionnel, la formation des personnels dès la petite enfance apparaît comme un levier fondamental pour une meilleure inclusion. Le développement d'une culture du vivre-ensemble et le repérage précoce des situations de handicap sont des axes de travail majeurs. La mixité dans les clubs sportifs et les établissements scolaires est encouragée, tout comme un meilleur partage des informations entre professionnels, dans le respect du secret médical.

La complexité administrative des dispositifs d'accompagnement constitue un frein important, appelant à une simplification des procédures et une meilleure diffusion des ressources existantes. Par ailleurs, la sensibilisation des entreprises reste un enjeu crucial pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap et renforcer le rôle des référents handicap en milieu professionnel. Frédéric Riesen, référent handicap chez Carrefour Vichy, à par exemple témoigné de l'engagement de son entreprise en faveur de l'inclusion, avec des aménagements pour les employés en situation de handicap et une attention particulière à leurs conditions de travail. Il souligne également l'importance de la reconnaissance du rôle des référents handicap au sein des entreprises.

Dans le cadre de l'insertion professionnelle, France Travail a souligné que le territoire de l'Allier est à l'avant-garde pour une prise en charge accélérée des personnes qui entrent soudainement dans le champ du handicap. Cette initiative s'accompagne d'une collaboration étroite avec l'ensemble des entreprises engagées dans l'emploi accompagné.

Valérie Lassalle, Conseillère régionale, a souligné l'engagement de la région en faveur de l'accès et de l'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap, mentionnant l'engagement de 544 structures dans la démarche "plus formation" et l'investissement de 218 millions d'euros dans les lycées pour l'accessibilité.

Prise en charge

Concernant la prise en charge médico-sociale, un constat général se dégage : les personnes en situation de handicap et leurs familles connaissent mal leurs droits, ce qui rend leur parcours souvent complexe et éprouvant. Le manque de professionnels de santé et la nécessité d'un accompagnement plus humain sont des problématiques récurrentes. Parmi les pistes évoquées figurent la création d'un centre de ressources dédié, un annuaire des professionnels et associations, ainsi qu'une meilleure formation des personnels médicaux.

L'accès aux soins et à la formation professionnelle sont identifiés comme des priorités, tout comme la mise en œuvre de dispositifs facilitant le parcours des personnes en situation de handicap. La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est identifiée comme un guichet unique dont le rôle pourrait être renforcé pour faciliter le parcours des personnes, informer et promouvoir l'inclusion.

Nicolas Ray, Député, a rappelé les avancées permises par la loi de 2005 en termes d'inclusion et d'accessibilité, tout en reconnaissant les besoins importants qui subsistent. Il a mis en avant des mesures concrètes telles que la déconjugalisation de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) et le vote pour le remboursement intégral des fauteuils roulants, soulignant

l'importance de poursuivre les efforts en direction de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Au niveau départemental, l'importance du rôle des MDPH a été mise en lumière. Julia Sabatier, ayant exercé dans le domaine du handicap avant et après la loi de 2005, a témoigné des avancées considérables apportées par cette législation, notamment en ce qui concerne la reconnaissance du rôle des aidants familiaux et le financement des aides à travers la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), gérée par les MDPH. Elle a également souligné l'évolution continue des pratiques au sein de ces structures afin d'adapter au mieux les services aux besoins spécifiques.

Conclusion

En conclusion, les travaux de ce collectif ont permis de dégager des orientations communes pour une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap. La table ronde du 29 mars 2025 s'inscrit dans cette dynamique et marque une étape importante dans la consolidation d'un réseau d'acteurs engagés. L'objectif est désormais de renforcer cette mobilisation en structurant un collectif pérenne, capable d'amplifier l'impact des initiatives en cours et de proposer des solutions concrètes et durables pour le territoire de Vichy Communauté.